Tu peux retrouver les étapes du coup de pouce citoyen en vidéo :

Le coup de pouce citoyen : c'est valoriser l'engagement associatif des jeunes et développer des projets citoyens.

Marina a 18 ans et vit à Masny en quartier prioritaire. Pour obtenir une aide au Permis de conduire, elle a effectué ses 34 heures de bénévolat au sein de l'association Episol 59. Ses missions étaient de contribuer à l'accueil des adhérents, décharger, et mettre en rayons des produits,
trier les fruits et les légumes abimés.

Imad a 17 ans et vit à Douai en quartier prioritaire. Il a effectué ses 34H00 de bénévolat à Mangouchi full force pour passer son Permis de conduire. Ses missions étaient de préparer les ateliers, gérer l'accueil, aider à l'encadrement, au rangement, nettoyage de la salle et du matériel entre chaque cours. Passionnée de boxe, l'association lui a offert une licence de boxe suite à son coup pouce citoyen.

Rendez-vous à la MJC DOUAI - Point Info Jeunes :
215 rue d'Arleux 59500 DOUAI 03 27 71 18 19 -
clap@mjcdouai.fr - www.mjcdouai.fr

COUP DE POUCE citoyen

AIDE FINANCIÈRE POUR LES 17/25 ANS
BAFA - BSR - PERMIS B - BSB - PSC1

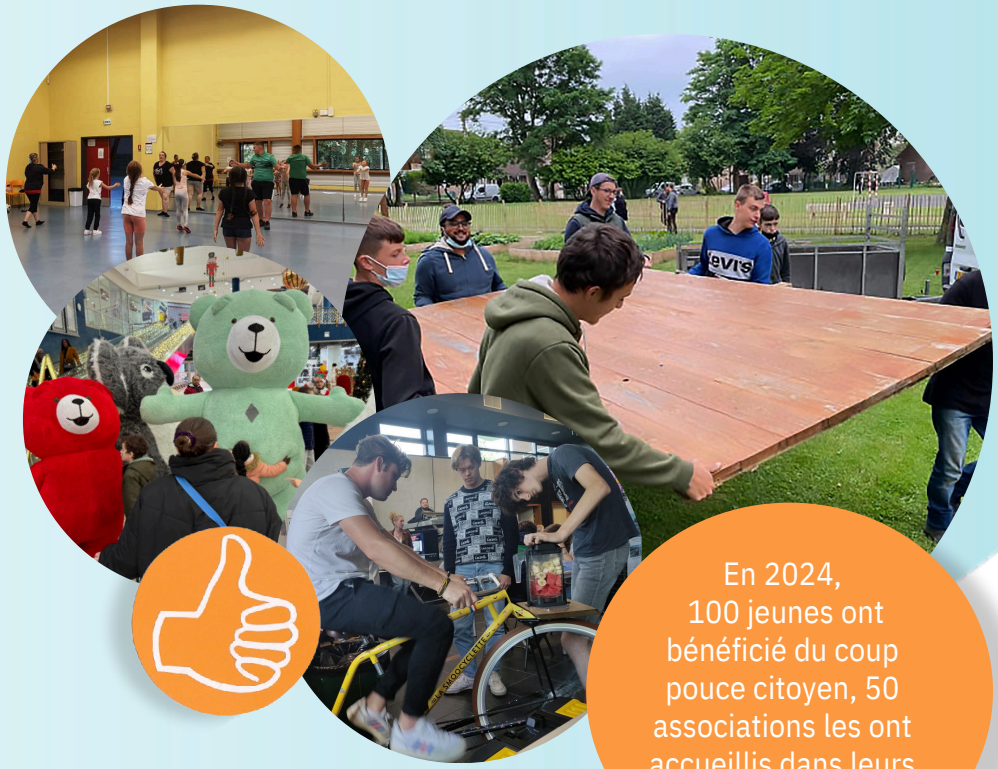

En 2024,
100 jeunes ont bénéficié du coup pouce citoyen, 50 associations les ont accueillis dans leurs locaux.

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
anct agence nationale de la cohésion des territoires
MAISON POUR TOUS MJC DOUAI
Cœur d'Ostrevent AGGLO
quartiers 2030
DOUAI CITÉ DES GRANTS

COUP DE POUCE citoyen

Tu as entre 17 à 25 ans (à partir de 14 ans pour le PSC1 et le BSR). Tu as besoin d'une aide pour passer le : BAFA, Permis B, PSC1, BSR, BSB.
Tu habites en quartier prioritaire sur la commune de Douai ou sur le Cœur d'Ostrevent Agglo.

Commune de Douai : en QPV (Eligibilité résidence) et NON QPV (Quotient Familial : -700 dans l'ensemble des quartiers de la Ville de Douai).

Communes Coeur d'Ostrevent Agglo : Aniche, Auberchicourt, Ecaillon, Hornaing, Masny, Somain, Montigny-en-Ostrevent, Pecquencourt et Rieulay* (Eligibilité résidence).

Tu veux t'engager dans une association pour effectuer des heures de bénévolat.
Le coup de pouce citoyen est peut-être la solution !

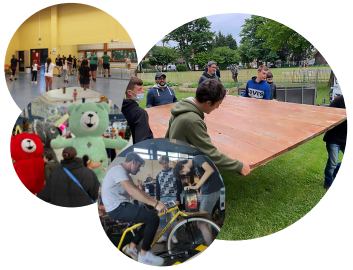

BAFA – BAFD :	**300 €** max	3**0h** de bénévolat
(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur / Directeur)		
PSC1 :	**60 €** max	**6h** de bénévolat
(Prévention et Secours Civique de niveau 1)		
PERMIS B :	**340 €** max	**34h** de bénévolat
BSR :	**300 €** max	**30h** de bénévolat
(Brevet de Sécurité Routière)		
BSB :	**200 €** max	**20h** de bénévolat
(Brevet de Surveillant de Baignade)		

Les 5 étapes du coup de pouce citoyen

1. Prendre rendez-vous avec un professionnel de la MJC pour vérifier l'éligibilité du projet et obtenir un dossier.
Pour savoir si votre lieu de résidence se situe dans un quartier politique de la ville, suivez la procédure indiquée à l'adresse suivante : http://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche

2. Trouver une association pour réaliser les heures de bénévolat.

3. Faire valider le choix de l'association et des missions par le professionnel de la MJC avant de commencer son bénévolat.
La mission confiée peut être de nature sociale, solidaire, humanitaire, culturelle, sportive ou liées à l'environnement.

4. Réaliser son engagement bénévole

1H00 réalisée
=
10 € d'aide

5. Présenter aux membres de la commission coup de pouce citoyen l'association et les missions réalisées durant l'engagement bénévole.